

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2019

Absents :

- Pascal RESSEGAIRE
(procuration Françoise LAFONT)
- Jean Luc DESSALES
(procuration Brigitte CLEMENT)

Secrétaire :

- Agnès DUBOC

Secrétaire de séance :

- Anne-Lise PEYSSON

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Convention avec l'association Anaïs pour la gestion du logement communal
- ✚ Avenants aux marchés de travaux de réhabilitation de la mairie
- ✚ Emprunt pour travaux de réhabilitation de la mairie
- ✚ Augmentation heures au secrétariat
- ✚ Informations et questions diverses

Ouverture de la séance à 20h.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2019 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ANAÏS POUR LA GESTION DU LOGEMENT COMMUNAL :

Lecture de la convention d'état établie entre la commune et l'association ANAÏS qui assurera la gestion du logement.

Le conseil municipal donne autorisation à M. Le Maire pour signer la convention.

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE :

Des avenants pour un montant de 38.488,23 €, (6,06 % du budget initial) ont été établis : VMC, étagères, stores, cave, plafond école, sécurité poste, etc...

Les travaux commencés en octobre 2018 avaient été budgétés pour un montant de : 634.991 €.

Le budget final s'élèverait à : 673.479 €

L'avenant présenté en commission d'appel d'offre le 1^{er} Octobre 2019 a été approuvé.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant.

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

EMPRUNT POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE :

Un emprunt de 200.000 € a été sollicité auprès d'organismes financiers afin de continuer d'assurer une bonne trésorerie. Les résultats des négociations seront présentés à la prochaine réunion du CM.

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer la demande d'emprunt.

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

DEMEMAGEMENT :

La réception des travaux est prévue le 25 Octobre 2019.

Le déménagement dans les nouveaux locaux s'effectuera durant la semaine du 11 au 16 novembre 2019.

La poste sera fermée lundi 12 et mardi 13 novembre.

La mairie rouvrira ses portes le lundi 18 novembre 2019.

L'inauguration des nouveaux locaux aura lieu le 13 Décembre 2019.

HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR LE SECRETARIAT ADMINISTRATIF :

Des heures supplémentaires seront nécessaires au secrétariat administratif afin d'organiser le déménagement des archives.

Demande d'autorisation pour prendre en charge le paiement de 3h supplémentaires / semaine :

Délibération : approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

↳ **Eclairage public :**

Changement et pose de 2 luminaires devant la nouvelle mairie.

↳ **Télésurveillance Mairie / Poste :**

Demande de devis en cour

↳ **Défibrillateur :**

Un défibrillateur (en location) sera posé à l'extérieur afin d'être à la disposition de la population.

↳ **Glissière de sécurité :**

Une subvention a été demandée pour la pose de glissières sur 4 secteurs du chemin de la garde (inclus protections au niveau du pont du Bentrax.)

Le Conseil Municipal décide d'utiliser une partie de la subvention pour la pose de glissières au niveau du pont, ainsi que la pose d'un grillage de protection sur le pont.

↳ **Prochaine réunion de voirie :** le 5 novembre 2019 – 8h30

A l'achèvement des travaux, le Bentrax a pris en charge le goudronnage d'une partie du chemin du vieux village.

↳ **Sécurité Incendie dans les ERP :**

Recensement des ERP.

↳ **Déclaration des fissures dans les maisons :**

La mairie a reçu deux courriers de déclaration de sinistres. Une demande de catastrophe naturelle sera demandée à la préfecture.

↳ **DECI :**

Véolia a procédé au contrôle de 5 poteaux incendie : 2 conformes, 3 non conformes.

Des solutions seront étudiées pour renforcer le débit trop faible.

↳ **Bentrax : 279 abonnés sur la commune :**

Le branchement d'eau de l'ancienne maison de la cure sera à la charge de la nouvelle propriétaire car l'immeuble a été vendu en l'état.

↳ **Buvette / bar :**

Une réunion de concertation est prévue le 25 octobre à 20h avec les riverains pour leur présenter le projet.

↳ **Réunion / formation sur la nouvelle fiscalité :**

La suppression des impôts locaux sera compensée par le versement des taxes foncières du département.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 8 novembre 2019.

La séance est levée à 22h.